

Covid-19 : « Il faudra se poser des questions sur la réindustrialisation de la France »

Publié le 31 mars 2020

Invité des Quatre Vérités le 31 mars, Geoffroy Roux de Bézieux a reconnu que la France allait connaître une période de récession, dont on ne peut encore prédire l'ampleur mais a réaffirmé que « le gouvernement a pris la mesure du problème avec les différentes mesures qui ont été prises, pour permettre aux entreprises de passer cette période difficile. » Il a également rappelé que « Le problème numéro 1 aujourd'hui des entreprises, c'est le cash, puisqu'elles n'ont plus de chiffre d'affaires, et elles ont des coûts » et affirmé qu'après la crise « il faudrait penser à la réindustrialisation de la France ».

Commentant la demande de Bruno Le Maire, de ne pas verser de dividendes aux entreprises, Geoffroy Roux de Bézieux a précisé que cette demande s'adressait aux « *entreprises qui font appel au report de charges et aux prêts de l'Etat et qui sont dans une difficulté de trésorerie très intense.* » Mais certaines entreprises « *ont besoin des actionnaires pour aller faire des augmentations de capital, et avaient déjà annoncé des dividendes il y a 1 mois, 2 mois, 3 mois, avant la crise. Et là les AG, enfin les Assemblées Générales, sont lancées, les résolutions sont publiées, c'est légalement quasiment impossible de revenir en arrière. Par contre ce qu'elles peuvent faire, c'est surseoir le paiement et attendre que la crise soit finie. Les actionnaires, ça sert aussi quand il va falloir remettre du cash dans les entreprises.* »

Au sujet des primes, Geoffroy Roux de Bézieux a affirmé que « *les entreprises qui peuvent, qui ont de l'argent, vont verser des primes. Celles qui n'ont pas d'argent, ne verseront malheureusement ni prime, ni dividendes, c'est aussi simple que ça.* »

Concernant les ordonnances dont le MEDEF « *n'était pas d'ailleurs forcément demandeur* », Geoffroy Roux de Bézieux a considéré « *qu'elles permettent au gouvernement, dans des cas exceptionnels et dans des secteurs bien déterminés, pendant une période donnée, donc courte, de monter le temps du travail. Je crois que 60 heures, il y a très peu de métiers où c'est possible physiquement. Par contre cela prévoit le cas où on a besoin de réquisitionner ; je crois que c'est une ordonnance... de précaution... ça n'est que pendant la durée du confinement. Evidemment il n'est pas question de changer les horaires de travail, enfin le droit social en général, après.* »

Geoffroy Roux de Bézieux a déclaré qu'après la crise « *il y aura des questions qui se poseront sur l'endettement, mais aussi sur la réindustrialisation de la France, si on s'est rendu compte qu'on avait malheureusement des pans entiers de l'industrie qui avaient disparu, il faut se poser la question de pourquoi, pourquoi c'était beaucoup beaucoup plus cher de produire en France qu'ailleurs.* »

Quant aux grandes réformes en cours comme la réforme des retraites, pour Geoffroy Roux de Bézieux, « *aujourd'hui on est le nez dans le guidon, (...) et savoir si on doit discuter de la réforme des retraites, n'est le sujet de préoccupations de personne. Personne au gouvernement, personne dans les syndicats et personne dans les organisations patronales* ».

A la question est-ce qu'il faudra changer les règles du capitalisme après cette crise ? Geoffroy Roux de Bézieux a répondu que « *les règles du capitalisme, elles se font au fur et à mesure, elles évoluent, elles ont toujours évolué, donc elles évolueront certainement après la crise. Ce qui est sûr, c'est que cela nous a montré un certain nombre de faiblesses de l'Europe, notamment, en termes d'outils industriels.* »

[>> Revoir l'émission sur le site de France Info](#)